

**PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE DU 3<sup>ème</sup> TRIMESTRE**

**Enseignants :** Mesdames BESSIERES, BIDAULT, GIDASZEWSKI, MERLE  
Messieurs ANDRE, DEVEMY

**Parents d'élèves :** Mesdames ALRIC, BIGOT-FORESTIER, BOYER, BRUEL, CAYROU, GUIBERT  
Monsieur DELPUECH

**Mairie:** Messieurs DAUDE et LENTIER

**DDEN** Monsieur ROUMAGNOU

**Excusées :**

Madame Pluyaud (inspectrice)

Madame Laporte (enseignante)

**1. Effectifs et prévisions d'effectifs :**

**Enfants inscrits et admis à ce jour :**

petite section : 15

moyenne section : 12 (un déménagement)

grande section : 23 ou 24 (passage anticipé possible en CP pour un MS)

CP : 13 ou 14

CE1 : 15 ou 16 (18 moins un ou deux changements d'école : orientation et un déménagement)

CE2 : 11 (10 – 1 déménagement et 1 orientation ULIS)

CM1 : 8

CM2 : 26

D'autres inscriptions en petite section, vont peut-être arriver.

A ce jour, le nombre d'élèves inscrits est de 124. (un de plus que l'an passé au même moment).

La liste des élèves répartis dans les classes et la liste des fournitures seront affichées sur le panneau de l'école et seront en ligne sur le site le 3 juillet.

**Prévisions d'effectifs :**

Pour l'instant 15 PS sont arrivés et 17 CM2 partent. En comptant les changements d'école pour orientation et les déménagements les effectifs seront en légère baisse.

Il est difficilement envisageable de monter des grandes sections dans la classe des CP (les locaux n'étant pas adaptés), les effectifs en maternelle seront conséquents.

## **2. Rentrée de septembre 2023 :**

L'équipe pédagogique reste identique.

Madame Bessières et Monsieur André seront présents à 75% sur l'école car ils bénéficieront d'une décharge syndicale. Madame Laporte reprendra à 100%.

Il y aura, en plus des enseignants et ATSEM, entre deux et plusieurs AESH qui s'occuperont d'enfants en particulier (aide individuelle, pour un enfant ou aide pour plusieurs enfants).

### Les horaires de l'école :

Les horaires seront les mêmes que cette année.

Lundis, mardis, jeudis et vendredis : 8h45 – 12h00 et 13h45 – 16h30.

L'ouverture des portes se fait 10 minutes avant.

### les activités pédagogiques complémentaires (APC) :

Les APC auront lieu les lundis, mardis et jeudis sur la pause méridienne de 12h00 à 12h30 pendant 24 semaines. Cela concerne en moyenne une dizaine d'élèves par jour.

Les activités en APC sont centrées sur :

- des activités liées au projet d'école.
- L'aide aux enfants en difficulté.
- La méthodologie et l'organisation du travail.

## **4. L'accueil des futures petites sections :**

Une rencontre entre les enfants, leur future classe de petite section, les autres parents et la maîtresse aura lieu le lundi 3 juillet à 16h00. Les parents des futures petites sections ont été prévenus individuellement. Pour deux familles qui ne pouvaient pas le 3 juillet, la rencontre se fera le jeudi 22 juin à 16h30.

Les enfants nés en 2021 ne pourront faire leur rentrée à l'école qu'en septembre 2024. Il n'y aura pas de rentrée en toute petite section en janvier 2024, à la vue des effectifs de maternelle.

## **5. Liaison CM2 – 6ème et GS - CP :**

### La liaison CM2-6ème :

La visite du collège aura lieu le mardi 13 juin (matin avec repas au collège).

Tous les CM2 sont inscrits au collège. Deux demandes de dérogation (6ème sportive et changement de collège) ont été envoyées. Les résultats seront connus le vendredi 16 juin.

Pour les enfants allant à la Ponétie l'an prochain, l'accueil des parents pour l'inscription se déroulera le mercredi 28 juin de 13h30 à 17h00, le jeudi 29 juin de 15h00 à 18h00 et le vendredi 30 juin de 15h00 à 18h00.

Les dossiers seront envoyés directement chez vous ou donnés dans le cartable de votre enfant le vendredi 16 juin.

Les parents se demandent si la fermeture du collège de la Jordanne aura une influence sur la carte

scolaire. Pour l'instant, aucune discussion n'est lancée, impossible de le savoir.

### La liaison GS-CP :

La liaison se déroule de la façon suivante :

Les élèves de CP vont tous, à tour de rôle venir en maternelle pour lire un petit livre préparé en classe.

#### *- Le jeudi 11 mai (14h15 - 15h30)*

Les élèves de grande section sont allés dans la classe de CP pendant 1h15 avec maîtresse Isabelle. Ils ont visité l'école du haut, maîtresse a expliqué le fonctionnement. Ils ont découvert également la méthode de lecture. La récréation se passera dans la cour du haut (avec uniquement la classe de maîtresse Céline).

#### *- Le jeudi 25 mai (14h15 - 15h30)*

Les grandes sections iront 1h15 à nouveau en CP. Ils ont découvert le fichier de mathématiques, les personnages de ce fichier. La récréation se passera dans la cour du haut (avec uniquement la classe de maîtresse Céline).

#### *- Le jeudi 8 juin (14h15 - 15h30)*

Les grandes sections iront une heure à nouveau en CP et les CP en grande section. La récréation se passera dans la cour du haut (avec uniquement la classe de maîtresse Céline).

#### *- Le mardi 20 juin (toute l'après-midi)*

Cette fois-ci les grandes sections resteront plus longtemps.

#### *- Le mardi 27 juin (toute l'après-midi)*

Les CP retournent dans l'école du bas. Nous travaillons sur la fabrication d'une machine à calculer tout au long des 5 visites en maternelle.

### **5. Le projet d'école - bilan :**

Notre avenant n'a pas encore été validé par l'inspection. Nous attendons la validation ou non.

Pour rappel, l'avenant du projet d'école est le suivant :

#### **Problématique :**

Comment améliorer la vision de soi et la vision de l'autre à travers le sport ?

#### **Action 1 :**

Sport et mathématiques : développer une compétence mathématique à travers le sport.

Objectif : Organiser une grande course d'orientation dans Vézac avec tous les enfants.

#### **Actions 2 :**

Sport et langage : Créer et rédiger des jeux.

Objectif : Créer des jeux sportifs et en écrire la règle du jeu. Les jeux seront testés par les autres classes.

### **Action 3 :**

Sport et santé : comment améliorer sa santé à travers le sport.

Objectifs :

Organiser des séances de relaxation avec et/ou sans intervenant.

Réaménager la cour pour la rendre plus sportive et plus reposante (projet en lien avec la mairie : les cours Oasis).

Monsieur le Maire nous explique que le dossier a été envoyé, que cela suit son cours, mais qu'il n'y aura que deux écoles élues pour une vingtaine de demandes.

### **Action 4 :**

Sport et handicap : découvrir le quotidien d'une personne handicapée.

Nous commencerons cette action cette année avec une journée de sensibilisation aux différents handicaps (vendredi 9 juin) pour les classes de GS, CP et CM2.

Objectifs :

Faire découvrir aux élèves le quotidien d'une personne handicapée à travers le sport (mise en place de jeux adaptés aux personnes handicapées, interview d'une personne handicapée ...).

### **Action 5 :**

Sport et coopération : Développer la coopération entre élèves à travers le sport.

Objectifs :

Organiser une journée « sport et coopération » sur le stade de Vézac avec toutes les classes de l'école. Pas de gagnant mais la réussite passe par de la coopération.

## **6. PPMS :**

Un premier exercice a eu lieu le 16 mars (exercice départemental avec confinement).

Un deuxième va être organisé avant la fin de l'année à la garderie.

## **7. La coopérative scolaire :**

L'argent de la coopérative provient essentiellement

- De la subvention de 2000 € accordée par la mairie pour payer les transports scolaires (les 20 cars pour la piscine essentiellement). Sur ces 2000 €, il reste 84 € à dépenser.
  
- De la subvention de 2000 € accordée par la mairie. Sur ces 2000 €, il reste 874 € à dépenser. Les dépenses ne sont pas terminées !

L'équipe enseignante remercie vivement la municipalité pour les subventions accordées qui s'ajoutent aux 5200 € accordées pour l'achat des fournitures.

L'APE subventionne toutes les sorties qui ne sont pas financées par les 2000€ de la mairie. Toutes nos sorties ont été financées par l'APE, sans aucune demande de participation des parents (sauf sortie avec nuitées). L'équipe enseignante remercie l'ensemble des membres de l'APE. Ils permettent aux enfants d'effectuer de nombreuses sorties qu'il serait impossible de financer sans eux.

Monsieur le directeur demande à deux parents volontaires de venir vérifier les comptes de l'OCCE (en fin d'année scolaire ou en septembre).

## **8. Les travaux :**

Les PC de Mme Merle et de Mme Laporte sont en fin de vie (celui de Mme Merle ne fonctionne plus). Un devis sera demandé par le directeur.

Les travaux pour l'été sont les suivants :

- Réparer le système anti-pince doigt sur la porte des MS-GS.
- Eau chaude dans les lavabos du rez-de chaussée des primaires.
- Réparer les poubelles en bois des deux cours.
- Demander à la CABA une poubelle pour le recyclage des papiers
- Les cheminées du bâtiment des maternelles, sont en mauvais état. Nous en avons parlé l'an passé. Monsieur le Maire nous confirme que les cheminées vont être supprimées.

- Mise au norme des clés des portails de l'école.

Le devis est arrivé. Le coût sera de 3300€ HT. La mairie espère que la pose sera faite avant la rentrée.

- Un répartiteur wifi pour le bâtiment du haut afin de faire fonctionner les petits PC sur internet. Un devis a été demandé.
- Il faudrait trouver également une solution pour la bâche du bac à sable.
- Il faudrait installer un tableau blanc à l'appartement afin de pouvoir projeter correctement avec le vidéo projecteur. Un devis sera demandé.
- Un gros nettoyage fin août est nécessaire.

Pour la sécurité des enfants, il est demandé de ne pas déposer les enfants devant le portail des élémentaires. La pente est raide et la visibilité depuis les voitures limitée. Un marquage au sol est nécessaire.

Tous les téléphones de la mairie et de l'école ont été changés. Il est possible d'appeler tous les bâtiments en interne maintenant.

*La municipalité avait parlé d'aménagement des abords de l'école. Le projet est-il toujours d'actualité ?*

Il y aura des perturbations dues à la nouvelle station d'épuration. Les perturbations concerneront la rue Pierre Marty et la montée du Tillit. A terme, la montée du Tillit sera en sens unique.

L'école du haut va bénéficier d'une rénovation thermique avec changement des fenêtres, de la chaudière (pompe à chaleur). La chaudière au fuel sera gardée en cas de problème ou de grand froid. Deux ou trois radiateurs seront changés. Une porte coupe feu sera montée au dernier étage dans la pièce du milieu afin que les enseignants puissent ranger le matériel de sport. Ces travaux seront réalisés en 2023-2024.

L'école du bas va bénéficier de l'agrandissement, avec isolation, pompe à chaleur et pose de panneaux solaires. La région et le département ont répondu favorablement à la demande de subvention. L'Etat n'a pas encore répondu.

Le calendrier n'est pas encore fixé mais la municipalité n'est pas contre un déménagement aux vacances d'été (demande des enseignants).

Monsieur le Maire pense qu'avec la baisse démographique, certaines écoles autour de Vézac risquent de fermer. Avec deux classes supplémentaires, Vézac sera en mesure d'accueillir de nouveaux élèves.

La décision est prise, l'agrandissement sera réalisé à condition d'avoir les financements.

Le garage à vélos/voitures, avec une capacité de 10 -12 vélos et 2 voitures sera mis en place l'année prochaine.

Le petit porte vélo en place sur le parking de l'école sera déplacé à côté de la mairie. En effet, la journée mobilité ayant été un succès avec une douzaine d'enfants qui sont venus en vélo et une vingtaine à pied, il est nécessaire d'avoir un garage à vélo sécurisé dès maintenant.

## **9. Les sorties :**

Depuis le dernier conseil d'école, les enfants sont allés :

- Au Chambon sur Lignon pour les CE1-CE2 et CM1
- Au JMF (GS et CP)
- Au cinéma (cycle 2 et 3 sauf les CM2)
- Visiter la radio RPA (grandes sections).
- Au spectacle sur les ombres (toute l'école).
- A la ferme (GAEC de Vézac) pour les moyennes et grandes sections.
- Au château de Salles pour les CM1 qui sont montés semer des courges. Un goûter a été offert par le château de Salles.

Un grand merci à M. Vabret et M. Viger pour le goûter et leur implication à chaque fois que l'on vient au château.

Quelques sorties sont programmées pour cette fin d'année :

- Vendredi 9 juin.

Matinée de sensibilisation au handicap avec l'intervention de plusieurs associations (pour les GS, CP et CM2)

- Jeudi 15 juin.

Randonnée USEP à Prat de Bouc pour toutes les classes.

- Mardi 27 juin.

Animation et jeux avec le centre social d'Arpajon pour toutes les classes.

- Vendredi 30 juin.

Chasse au trésor au Lioran pour toutes les classes (montée en train).

Le président du golf nous a contacté la semaine passée pour des séances d'initiation au golf. Nous organiserons ces séances au mois de septembre.

- Vendredi 23 juin, aura lieu la fête de l'école.

16h30 – 18h30 : kermesse

18h45 – 19h45 : spectacle sur le thème du cirque.

A partir de 20 heures : repas

- Dernière semaine d'école.

Soirée diaporama – classe découverte.

Mme Merle et M. André remercient l'APE et la municipalité. Sans eux ce voyage n'aurait pas pu avoir lieu !

L'année prochaine risque de se poser la question des accompagnateurs piscine.

Cette année, à plusieurs reprises, nous avons été limite en terme de taux d'encadrement. Il a fallu annuler quelques séances.

L'année prochaine, la question va à nouveau se poser. Si c'est le cas, seuls les enfants de CP-CE1-CE2 voire CM1 pourront bénéficier de séances de piscine.

## **10. Questions des parents :**

*Un enfant est arrivé à l'école il y a quelques semaines. S'agit-il d'un enfant de petite section ou de toute petite section.*

C'est un enfant qui était déjà scolarisé à Tarbes. Il s'agit d'un enfant né en 2019, donc en petite section. L'accueil des toutes petites sections n'étaient pas possible.

## **Bilan des questions des parents de cette année :**

*Est-ce qu'il est envisagé de mettre à disposition un garage couvert et intégré dans les locaux de l'école ? Cela pourrait inciter les enfants à venir davantage en vélo.*

Nous avons répondu à la question un peu avant.

*Pourquoi les enfants des classes élémentaires n'ont pas de serviettes ?*

Les enfants ont maintenant des serviettes fournies par les parents et lavées chaque semaine. Quelques enfants oublient leurs serviettes dans le cartable malgré les rappels de Yannick. Il va falloir un peu de temps pour que cela rentre dans les habitudes.

*Les futures petites sections bénéficieront-ils d'un moment pour visiter l'école ?*

Les futures petites sections visiteront l'école et rencontreront maîtresse, Véronique et les copains lundi 3 juillet à partir de 16h00.

*Il y a eu un souci à la garderie et le taux d'encadrement au moment de l'incident semblait particulièrement faible (1 adulte pour 35 enfants). Qu'en est-il ?*

Le personnel a été renforcé avec l'arrivée d'une personne.

*Il serait souhaitable que toutes les grandes sections puissent rester dans l'école du bas et ne pas être intégrés à l'école du haut. Est-ce que cela sera possible ?*

Nous le souhaitons également. Ce sera le cas si nous n'avons pas trop de nouvelles inscriptions d'ici à la rentrée.

## **Point sur la cantine :**

La cantine a été contrôlée et elle n'est pas aux normes. Une salle dédiée à la partie froide (frigos et congélateurs) a été créée à la place de l'ancienne Poste.

Le personnel est en train d'être formé.

Un programme alimentaire est mis en place, avec des aliments en partie bio et des achats locaux (Cantal et 20 km autour du Cantal) grâce à des sites dédiés (agrilocal et consoCantal).

En parallèle une mesure des déchets sera mis en place de façon pérenne à la cantine.

Un plan de communication sera mis en place.

Anaïs va être détachée quelques mois pour aider à mettre en place ce projet.

Le coût des repas ne sera peut-être pas impacté car cela ne revient pas plus cher de consommer bio et local.

## **11. Remerciements :**

L'équipe enseignante tient à remercier :

- Les parents qui ne comptent pas leurs heures pour nous accompagner lors des différentes sorties (piscine, Lioran, Chambon sur Lignon, sorties sportives et culturelles ...).
- Le personnel de la mairie (élu, personnels périscolaires ...) pour le travail effectué.
- Véronique et Yannick, nos ATSEM, pour le travail fourni lors de cette année.
- Les AESH (Marie, Réjane, Sabyne et Virginie) pour leur travail de qualité auprès des enfants.
- Le personnel de la cantine, Anaïs, Hélène, Joëlle et Yoann pour le travail fourni (45000 repas par an!)
- Les parents de l'APE qui donnent beaucoup de leur temps pour que l'on puisse avoir des sorties de qualité, grâce à leurs projets.

- Les parents élus pour leur implication dans la vie de l'école.
- Monsieur Roumagnou toujours présent.

Les parents remercient les enseignants et leur investissement pour les enfants. L'école de Vézac est appréciée et enviée.

Il serait souhaitable que les parents des enfants absents pensent à prévenir la mairie pour annuler les repas.

Les parents désirant devenir représentants des parents d'élèves peuvent se faire connaître dès maintenant auprès du directeur.

Fin de la réunion à 21h30.

Mme Bessières (secrétaire de séance) :



M. Devémy (directeur) :

